

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »
Siege Social: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage –

Le Conseil d'Administration de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH », tenu le 26/10/2017 a proposé l'augmentation de capital de la société par incorporation des réserves.

Cette augmentation sera réalisée par l'attribution d'actions gratuites à raison d'une (01) action nouvelle pour Quatorze (14) actions anciennes avec 02 rompu, par la création de Trois Millions Cinq cent Cinquante Cinq Six cents Cinquante Six (3 555 656) Actions nouvelles d'une valeur nominale de Un (01) dinar chacune, correspondant à l'incorporation de réserves de Trois Millions Cinq Cent Cinquante Cinq Mille 656 Dinars (3 555 656) Dinars.

Ainsi le capital social sera porté de Quarante Neuf Millions Sept Cent Soixante Dix Neuf Mille et Cent Quatre Vingt-six (49 779 186) Dinars à Cinquante Trois Millions Trois Cents Trente Quatre Mille et Huit cent quarante-deux (53 334 842) Dinars.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire pour statuer sur l'augmentation du capital, le Jeudi 23/11/ 2017 à 10 Heures, au siège social.